Méthodologie : l’écriture personnelle

* 20 points (sur 60 au total)
  + Consacrer environ 1h
  + Répondre à une question sur le thème du corps de texte étudié (synthèse)
  + Donner son opinon (-être subjectif), mais surtout argumenter son point de vue + exemple
  + Intro –
    - présenter le thème global
    - Présenter la question (reformuler)
    - Présenter le plan
  + Développement
    - Point de vue adverse (concession)
      * Argumentation, exemple, analyse
        + Les + variés possible
    - Votre point de vue (réfutation)
      * Argumentation, exemple, analyse
      * Nuancer le point de vue défendu à la lumière des arguments adverses
  + Conclusion
    - Reprise de la question (reformuler)
    - Réponse à cette question reprise (bilan du développement + nuance du propos)
    - Ouverture : éviter les questions directe ( : ?), les réflexions pseudo-philosophiques
    - -> (en rapport avec le thème de la question) : citation d’auteur
    - Référence à une œuvre (film, livre, musique, …) à un évènement particulier

Exercice : Diminution de vos libertés de citoyen contre sécurité plus grande : quel est votre point de vue personnel sur ce sujet ? Répondez de manière argumentée

La diminution de nos libertés de citoyen contre une augmentation de la sécurité est le cheval de bataille de notre époque : les pro-liberté se réunissent en comité et font annuler des lois que les pro-sécurité votent d’une façon détournée dès qu’ils en ont l’occasion.

Mais pour bien commencer, nous devons définir ce que sont nos libertés qui sont sacrifié sur l’autel de la sécurité. Nous avons les droits défini dans la DDHC, ainsi nous pouvons entre autre aller et venir, parler et avoir le droit à la vie privée.

Dans un monde ultra-connecté et voyeuriste, il est de bon ton d’adopter une approche ultra sécuritaire pour « la défense nationale » que nous verrons tout d’abord, mais à contrario cet excès peut mener à d’autres excès qui seront encore plus catastrophique que de faciliter le travail des policiers, c’est de mettre la population en cage et c’est ce pour quoi se battent des associations de divers pays dont nous verrons les arguments.

Pour les défenseurs de la sécurité, qui sont en grande partie des politiciens, des gouvernements, des policiers et des services secrets de tout bord, il s’agit d’arborer l’étendard de la « protection du pays » sous divers motifs, allant de la « sécurité nationale » à la « protection des enfants » en passant par « le terrorisme », les raisons sont connues et suivant les évènements, peuvent influer les décisionnaires légaux sur le choix à prendre.

En effet, suite aux évènements du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont unilatéralement réagi de la façon dont ils connaissent le mieux le principe depuis les guerres mondiales : la protection du pays contre l’attaquant.

Cela pose problème

Autre exemple, la Grande Bretagne, sous égide libéraliste, contrôle de plus en plus l’accès à internet et de toute forme de communication du pays pour diverses raisons, les dernières en dates furent « la protection des enfants » et « le blocage de la pornographie ».

Mais le tableau n’est pas tout noir, il faut savoir utiliser les outils mis à disposition à bon escient, comme les outils de vidéo-surveillance quand il s’agit de rues bondées ou de places mais encore la surveillance des flux monétaires pour distinguer toute fraude éventuelle.

Ce sentiment d’insécurité est renforcé d’autant plus qu’on en parle, ainsi, il n’y a aucune évolution des chiffres de la criminalité en France sur une échelle large mais une croissance du temps d’antenne qui leur est consacré, ce qui au bout du compte, tiens à jouer le jeu de certains bords politique extrémistes.